

Réunion du conseil d'université des 12-13/12/2013
Extrait des décisions

Point 01 **Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour des 12-13/12/2013 avec les modifications proposées.

Point 02 **Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 20-21 juin 2013**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 20-21/06/2013.

Point 04.1 **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes et la gestion de l'UFA en 2012 et décision relative à la décharge du président pour l'exercice 2012**

Conformément à l'article 6.2.3. de l'Accord de Weimar, en liaison avec l'article 16 du règlement financier, le conseil d'université se prononce à l'unanimité en faveur de la décharge du Président pour l'exercice 2012.

Point 04.2 **Nomination du commissaire aux comptes français 2014-16**

Le conseil d'université désigne à l'unanimité Monsieur Yann Pétel à la fonction de commissaire aux comptes français pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2016.

Point 04.3 **Décision relative à la détermination du montant des allocations pour l'année universitaire 2014/2015**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter les règles de financement des cursus intégrés proposées par le secrétariat pour l'année universitaire 2014/2015.

Point 04.3 **Adoption du budget 2014**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter le projet de budget pour l'exercice 2014.

Point 05.2 **Rythme des réunions du conseil d'université**

Le conseil d'université décide par 19 voix contre 2 de réduire à titre expérimental le nombre des réunions du conseil d'université de 3 à 2 sessions par an.

Point 06.1 **Décision relative à l'appel d'offres « Ecoles d'été franco-allemandes » 2015**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux conférences scientifiques franco-allemandes 2015.

Point 07 **Nécessité d'un nouvel instrument de soutien « Projets pilotes d'intérêt stratégique (PROPIS) » (titre de travail)**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la création d'un titre de dépenses « projets innovants » dont la dotation sera fixée dans un premier temps à 70 K€ et demande à l'UFA de rendre compte fin 2014 de l'utilisation de ces crédits.

Point 12 **Décision relative à l'adhésion de nouveaux établissements membres**

Le conseil d'université décide à l'unanimité l'admission de l'établissement suivant en tant que membre de l'UFA :
Stiftung Universität Hildesheim